

Le Sénégal interdit l'excision

à aider et à encourager cette pratique sera passible d'une peine allant jusqu'à cinq ans de prison.

Partage international n° [125](#) - Février 1999

Selon un communiqué produit par le gouvernement de Dakar, le Sénégal vient d'interdire la pratique de l'excision des femmes. Toute personne qui persistera

Sénégal

Sources : El País, Espagne

Thématiques : [Sciences et santé](#), [peuples et traditions](#)

Rubrique : [Brève](#) ()